



**Monsieur le Vice-Président du conseil général de
l'environnement et du développement
durable**

**Monsieur le Vice-Président du conseil général de
l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux**

Messieurs les vices-présidents,

Vous avez été saisis par les secrétaires généraux du MEDDTL et du MAAPRAT d'une mission relative aux quatre corps des ingénieurs des TPE, des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE), des ingénieurs des travaux météorologiques (ITM) et des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat (ITGCE).

Cette mission a pour objectif :

- de déterminer les compétences nécessaires aux nouveaux enjeux des ministères,
- de conforter la vocation de ces quatre corps au service des politiques publiques,
- de donner du sens et de la visibilité à ces ingénieurs grâce à des parcours et carrières attractifs.

La lettre de mission dont nous avons connaissance précise que la démarche s'inscrit dans le cadre du projet de fusion de ces quatre corps envisagé par les deux ministères.

Depuis plusieurs années, le SNITPECT-FO demande fermement à l'administration d'afficher une véritable stratégie pour le corps des ITPE et pour son avenir. L'évolution des services, des missions et de nos positionnements a rendu indispensable cette réflexion sur ce que sera l'ITPE demain.

En ce sens, l'embryon de note d'orientation du corps établi par la DRH en 2006 doit être poursuivi et achevé. Vos réflexions sur les compétences, les parcours et le sens de nos missions pourront utilement enrichir ce travail.

Toute évolution du corps des ITPE, notamment son éventuelle fusion avec d'autres corps, ne saurait être conduite convenablement sans avoir mené à leur terme au préalable ces réflexions de fond.

Pourtant, l'annonce de la fusion a été faite en CTPM avant même d'avoir entamé ce travail. Sur quelles justifications, dans quel objectif et quel sens a-t-elle été annoncée ?

Le périmètre de la mission qui vous est confiée est en ce sens révélateur. Certes nous côtoyons une partie des IAE dans les services où nous exerçons, certes les ITGCE et les ITM sont employés par des établissements situés dans le périmètre du MEEDTL (IGN et Météo-France). Mais nous côtoyons dans les services tout autant d'ingénieurs de l'industrie et des mines (IIM) ; et les ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile (IEEAC) exercent dans une direction du MEDDTL aux côtés de nombreux ITPE.

Quelle est la logique suivie ? Pourquoi les IIM et les IEEAC ne sont-ils pas inclus dans le périmètre de la réflexion sur le rôle et la place des ingénieurs dans notre ministère ?

Sur tous ces points, je sollicite une audition du SNITPECT-FO par les rapporteurs de la mission.

La vision du SNITPECT-FO sur les compétences et les parcours à développer par les ITPE au service des politiques publiques est le fruit d'une attention historique et permanente, et de réflexions collectives conduites au plus près des réalités de terrain.

Vos réflexions sur les ingénieurs des TPE ne sauraient être pertinentes sans avoir entendu les ingénieurs des TPE et pris en compte leur vision.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les vices-présidents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,

Thierry LATGER

Copie : M. le secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement